



Y A-T-IL UN PERMANENT UFAP A EYSSSES ?

Lors des dernières élections professionnelles, la représentativité syndicale a été confirmée au sein de notre Centre de Détention. **Le Bureau Local FO Justice CD Eysses** a remporté ces élections et siège majoritairement au CSA (2 sièges sur 3).

Toujours sur le terrain, vos représentants locaux et le responsable régional de **FO Justice** ont continué de suivre tous les dossiers en cours et se sont démenés pour les faire avancer (Renouvellement des rideaux et des sièges dans les miradors, climatisations changées, modifications de service, problèmes individuels...).

Le Bureau Local FO Justice CD Eysses n'a également pas hésité lorsqu'il a fallu interpellier la direction verbalement ou par de nombreux tracts à chaque fois que cela a été nécessaire (Profil des détenus, manque de personnel, agression...).

On ne peut pas malheureusement dire la même chose pour l'autre organisation syndicale qui siège à nos côtés en CSA. Et cela même quand une des responsables de leur bureau s'est faite agressée cet été !

La question se pose : Y A-T-IL UN PERMANENT UFAP A EYSSSES ?

Et bien la réponse est oui ! Au vu du dernier tract du 28 septembre, en tous cas... Pourtant, quand on lit entre les lignes, on voit vite que ce représentant parle surtout de la Porte 1 et de la Porte 3. Il a sans doute oublié qu'il y a après la grille de détention, des bâtiments d'hébergements où les agents travaillent également !

Concernant son analyse de la réunion RH, il a soit perdu la mémoire soit changé d'avis de façon brutale ! On peut d'ailleurs se demander si ce texte est de lui ou de quelqu'un d'autre.

Le Bureau Local de FO Justice CD d'Eysses n'a de son côté pas tourner sa veste. Il est au service du personnel, non pas d'une équipe en particulier.

Pour le service 3/2, c'est bien nos représentants qui ont insisté pour que ce service reste à 21 plutôt qu'à 18, et c'est bien **FO** qui a aussi exigé que les postes soit répartis équitablement quand certains rappelaient qu'il n'y avait pas d'obligation à alterner poste de détention et poste hors détention pour les 3/2.

Le Bureau Local de FO Justice a aussi bien pris acte de la volonté des agents 3/2 de sortir de la volante. Pour ceux qui ont la mémoire courte, une proposition avait été faite dans ce sens par **FO Justice** sans qu'elle ne retînt l'attention de personne.

La mise en place d'une modification de service à compter du 1^{er} novembre, elle a été actée par tous depuis le mois de juin, n'en déplaisent à ceux qui pensent que les Agents peuvent bien attendre parce qu'ils n'ont pas choisis ce service dès le mois de janvier dernier !

Au final, tout ce bruit ne vient-il pas de l'absence de cette organisation syndicale sur le terrain... Le Permanent prépare sa succession et nous parions qu'il va y avoir bientôt un « Mercato » avec des changements de couleur syndicale propre à la récupération de cette organisation en péril !!!

Force Ouvrière restera pour sa part aux cotés de tous les Agents du CD d'Eysses !!!

Adresse du Bureau local : Rue Pierre Doize 47300 VSL

Mail : cdeysses@fojustice.fr

Tel :

SLP FO Justice du CD d'Eysses
Le 29 Septembre 2023

